



Informations économiques

- Les effectifs sont stables au sein de SSG (12959 salarié(e)s à fin juillet)
- **CIMPA** : La direction étudie les CV des salarié(e)s pour l'étude de reskilling, sur le positionnement des salarié(e)s CIMPA sur des missions dans les effectifs du Groupe, formations ou mutations. **S3I** reste vigilant sur la situation.
- Baisse du nombre d'intercontrats sur Toulouse et réduction de la sous-traitance
- Niveau business : Quelques affaires perdues mais un très grand nombre d'autres missions gagnées.

COVID-19

Un nouveau protocole sanitaire a été présenté à la CSSCT et au CSE. Nous aurions aimé un plus grand nombre de masques distribués par jour de travail (4 au lieu de 2) afin que les salariés prenant les transports puissent le faire avec des masques neufs pris en charge par l'entreprise. La direction indique avoir pris le choix de distribuer que des masques que pour la période effective de travail (soit 1 pour le matin et 1 pour l'après-midi). C'est dommage alors que l'entreprise indique avoir commandé 1,6 millions de masques et avoir reconstitué un stock suffisant, ...

Carte APETIZ – Pas si pratique que ça !!

Enfin, pour septembre 2020 les versements sur la carte APETIZ se font attendre (non reçus au 8 matin). **S3I** se pose la question suivante :

La carte APETIZ est-elle vraiment UN PROGRES quand :

- Encore trop de restaurants ne la prennent pas alors qu'ils prennent les TR papier.
- La Direction rallonge le temps d'envoi des informations permettant à APETIZ de créditer ...une ERREUR ou cela sera-t-il RECURRENT..... ?



Prime MACRON

- Prime MACRON : Est-ce qu'une prime Macron serait versée cette année à SSG ? En tout cas de figure, étant dans une UES, si une prime est versée S3I demande que cela soit dans toutes les entreprises de l'UES (SSG, I2S, SBS, SHRS) !

Nous vous tiendrons informés sur le site www.s3i.fr dès que nous aurons ces informations. **Le versement de la prime Macron devra être effectué au plus tard le 31 Décembre 2020.**



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.s3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@s3i-france.com

Nous rappelons le message de P. PASQUIER qui indique que « le télétravail reste la modalité principale d'activité » mais que opérationnellement, si nécessaire, le manager et/ou le salarié peuvent être amenés à se rendre sur site.

Retour des salarié(e)s sur site client

Au delà de la communication que vous aura fait votre site de rattachement, vous devez **IMPERATIVEMENT** avoir signé le PPR vous indiquant les mesures de préventions des risques chez votre client. Sans ce document signé de votre part, vous ne devriez pas retourner sur site client.

Assistance Juridique Gratuite

Vous avez été nombreux à faire appel à l'assistance juridique mise à disposition des salarié(e)s SOPRA STERIA SSG. Les sujets sont assez variés (travail, Immobilier, Famille, ...). N'hésitez pas à les contacter. [Lien vers la page Assistance Juridique de votre CSE](#)

Alerte licenciements !!

Nous sommes alertés par une augmentation du nombre de licenciements. Les élu(e)s **S3I** restent vigilants et espèrent que cette situation ne perdurera pas.

Bon à savoir !

Indemnité de Télétravail ?

La direction permet de déclarer une indemnité de télétravail de 10€/mois. Avez-vous pensé à la déclarer dans Notilus ?

Pensez aussi à voir si la déclaration FRAIS REELS n'est pas plus intéressant pour vous (M2 liés au télétravail, électricité, etc...)

Si vous avez des questions, contactez-nous.



Déclaration des TR dans PTA

Un certain nombre de salarié(e)s se sont plaints de ne pas avoir de Tickets Restaurant crédités sur leur carte APETIZ. Nous rappelons que vous devez vous-même remplir votre CRA et vérifier le nombre de TR déclarés.

« Aide » aux salarié(e)s en grande difficulté financière

Si vous êtes en grande difficulté financière, la Commission Sociale de votre CSE SSG peut vous apporter un soutien. Vous pouvez contacter l'assistante sociale afin d'être aidé.

Adresse de contact : eleonore.fabritius@soprasteria.com